

15/2019

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 11 Juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le 11 juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - HO THAM KOUIE Sandra - RAMALHO Irène ROUX Marie-Elisabeth – VEYSSIERE Sylvie.

Absents : DOMINGIE Noël -

Convocation du 03/06/2019

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-07- Nombre de votants 07

OBJET : TARIF CIMETIERE –
Prix d'une concession pour une place

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2014/39 fixant les tarifs du cimetière.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Afin de pouvoir répondre à toutes les demandes, il est nécessaire de délibérer sur le tarif d'une concession pour une place.

Il demande au Conseil Municipal d'en délibérer

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Fixe le tarif d'une concession une place de 3.75 m2 (1.5m x 2.5m).

Pour une durée de 20 ans.

Prix du m2 : 15 €

Tarif d'une concession pour une place : 56.25 €

Fait et délibéré à Biron, le 13/06/2019
Le Maire
Bruno DESMAISON

